Bretagne Centre

Le MAG'


VIVRE



ENTREPRENDRE


DÉCOUVRIR

■ ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES
LA NOUVELLE ÉQUIPE

■ LA SOLIDARITÉ
AU COEUR DE LA CRISE

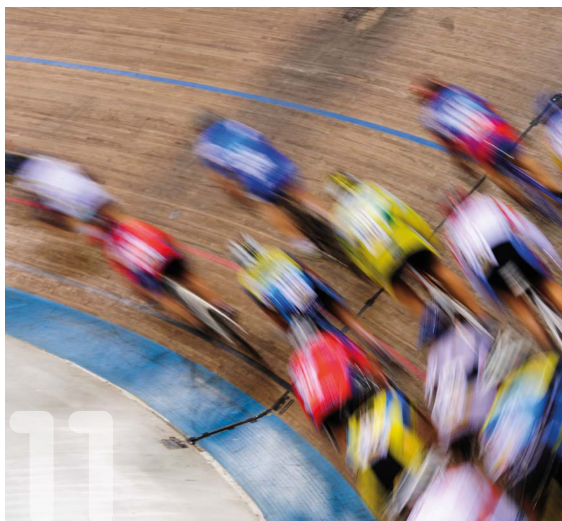
■ UN TERRITOIRE D'ENTREPRENEURS

■ ENTRETIEN
AVEC MARC CLUZEAU


Bretagne Centre

JANV. • FÉV. • MARS • 2021











VIVRE

4 ■ **LE DOSSIER**
Élections communautaires

8 ■ **PORTRAIT**
Xavier Hamon

10 ■ **LES GRANDS PROJETS**
Un ascenseur à bateaux à Guerlédan
Le vélodrome
Des passerelles himalayennes

12 ■ **TEMPS FORTS**
Solidarité au coeur de la crise

14 ■ **À SAVOIR**
Un changement de collecte, mais pourquoi ?

ENTREPRENDRE

16 ■ **ÉCONOMIE**
Un territoire d'entrepreneurs

19 ■ **FOCUS**
Nos commerçants

20 ■ **TÉMOIGNAGES**
Didier Marec

DÉCOUVRIR

22 ■ **ENTRETIEN**
Marc Cluzeau

25 ■ **TOURISME**
Bretagne Centre Rando

 **SPORTS**
La semaine fédérale de Loudéac est sur de bons rails !

26 ■ **AGENDA**

27 ■ **CULTURE**



Retrouvez la version numérique sur
www.bretagnecentre.bzh

Suivez-nous sur  LOUDEAC.COMMUNAUTE.BZH



Bretagne Centre Mag' • N° 11 janvier-février-mars 2021 • Magazine trimestriel édité par Loudéac communauté • 4/6 boulevard de la gare - 22600 LOUDÉAC • 02 96 66 09 09 • www.bretagnecentre.bzh • **Directeur de la publication :** Xavier HAMON • **Rédaction :** services Loudéac communauté • Conception, infographie & mise en page : service communication • **Crédits photos :** service communication, Full of Picture, Mathieu Rivrin, La Vélodyssée © Aurélie Stapf, Géraldine Magnan, Kalon Breizh, Studio Rullier, Shutterstock, Falkirk, Le Moulin à sons • **Impression :** imprimerie Cloître - Tirage à 26 820 exemplaires • **Distribution :** Médiapost • Si vous ne recevez pas ce magazine, contactez le 02 96 66 09 09 ou contact@loudeac-communaute.bzh

Tous mes voeux pour cette nouvelle année 2021 !



Six mois se sont écoulés depuis mon élection à la fonction de Président de Loudéac communauté - Bretagne Centre, avec le constat d'un début de mandat chahuté par la crise sanitaire. Pour autant, la COVID-19 ne nous aura pas empêchés de rentrer en phase opérationnelle.

Depuis juillet, plusieurs chantiers ont focalisé notre attention.

Le premier a été et demeure la sortie de la crise sanitaire. Nous restons extrêmement vigilants quant aux lendemains qui se dessinent dans certains secteurs d'activité.

Néanmoins, un constat s'impose à nous : bien que souvent décrié, notre système agri-agro industriel a été plutôt préservé des effets de la crise ! Force est de constater que quelque soit la crise, les Français doivent s'alimenter et nous devons nous réjouir d'y contribuer fortement. D'autres secteurs (hôtellerie, restauration, tourisme…) ont connu et connaissent encore des périodes difficiles, qui conduiront à fragiliser certaines de nos entreprises, et peut-être certaines populations : je pense notamment aux jeunes et aux intérimaires. Restons donc vigilants sur ces sujets !

Loudéac communauté - Bretagne Centre, face à la crise, n'est pas restée sans réagir, puisqu'avec ses 41 communes qui ont pleinement joué la solidarité financière, 1 million d'euros a été mobilisé avant l'été dans le cadre du « Pass Communes Solidaires » pour accompagner l'économie locale. Signe positif reflétant le moindre impact de la COVID sur notre économie, moins de 50 % de l'enveloppe a été mobilisée à ce jour.

La force de notre intercommunalité : c'est sa vitalité économique qui nous permet d'afficher une solidarité exemplaire envers nos communes, de développer des services à la population, d'inventer un territoire plus écologique pour demain. Durant ce mandat, notre rôle, à nous élus, sera de saisir de nouvelles opportunités de développement. Des grands projets touristiques, des innovations en matière de pratiques agricoles, des opérations de développement des énergies renouvelables, des enveloppes pour la redynamisation des centres-bourgs, des projets de nouveaux services à la population (par exemple sur la question des mobilités), etc., sont d'ores et déjà à l'étude.

Je suis conscient de l'importance de la tâche qui nous attend mais je me fais fort pour les 5 années à venir, aux côtés des 71 autres élus communautaires, avec le soutien des vice-présidents et des conseillers délégués, de conduire les projets qui nous semblent les meilleurs pour notre communauté de communes, pour ses communes et pour sa population.

Parce que les privations d'hier porteront les relances d'aujourd'hui, que 2021 tienne la promesse des fruits de vos nombreux efforts consentis le long de l'année écoulée : à vous et tous vos proches, au nom des élus communautaires, je souhaite une année de liberté retrouvée et partagée, de santé, de réussite et de satisfaction à tous égards.

Xavier HAMON
Président
Loudéac communauté - Bretagne Centre

ÉLECTIONS COMMUNAUTAIRES

LA NOUVELLE ÉQUIPE

"Le conseil communautaire du nouveau mandat 2020-2026 s'est installé le 15 juillet 2020."

LES VICE-PRÉSIDENTS



Romain BOUTRON
Maire adjoint de Plémet
FINANCES



Hervé LE LU
Maire de Guerlédan
TOURISME ET PATRIMOINE



Évelyne GASPAILLARD
Maire de St-Vran
AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ



Bruno LE BESCAUT
Maire de Loudéac
RESSOURCES HUMAINES & ADM. GÉNÉRALE



Éric ROBIN
Maire de Merdrignac
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Benoît LARVOR
Maire de Hémonstoir
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



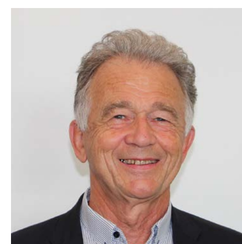
Gérard DABOUDET
Maire de Le Mené
CULTURE



Yohann HERVO
Maire de Allineuc
SPORTS



Jean-Pierre LE BIHAN
Maire de LE HAUT-CORLAY
HABITAT ET URBANISME



Alain GUILLAUME
Maire de Saint-Caradec
EAU ET ASSAINISSEMENT



Georges LE FRANC
Maire de Saint-Barnabé
DÉPLOIEMENT NUMÉRIQUE & CONTRACTUALISATION



Jean-Noël LAGUEUX
Maire de LE CAMBOUT
AGRICULTURE & ENVIRONNEMENT

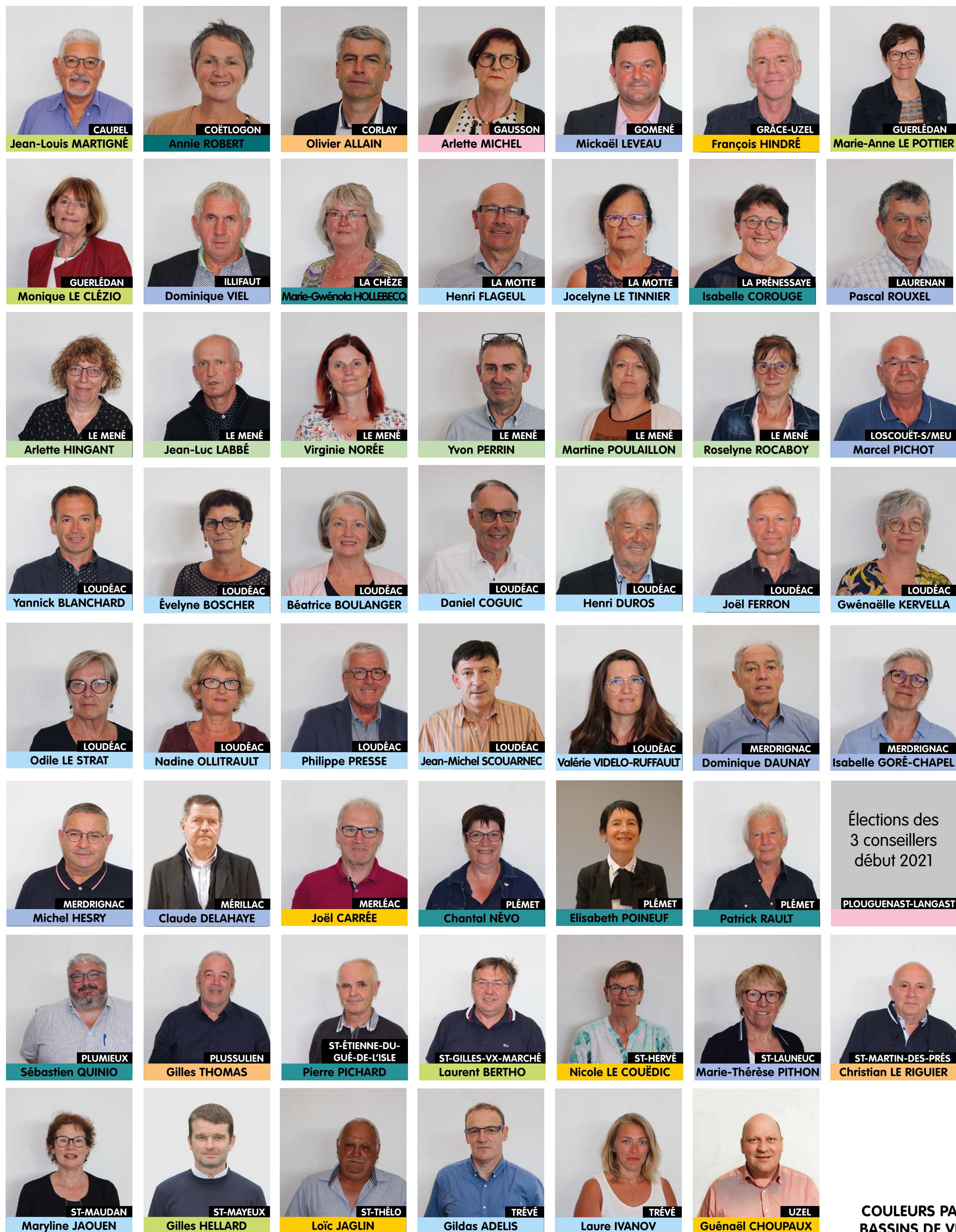


Michel ULMER
Maire délégué de LANGOURLA
DÉV. DURABLE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE & PCAET



Michel ROUVRAIS
Maire de Trémorel
TRAVAUX & VOIRIE COMMUNAUTAIRE





COULEURS PAR BASSINS DE VIE

Corlay | Merdrignac | Le Mené | Plouguenast-Langast
Guerlédan | Plémet | Loudéac | Uzel

LE DOSSIER

L'INTERCO, COMMENT ÇA MARCHE ?

Territoire et élus communaux



Loudéac communauté, établissement public de coopération intercommunale, regroupe 41 communes, chacune représentée par un maire.

Les 8 bassins de vie

Afin de mieux répondre aux spécificités du territoire, huit bassins de vie ont été identifiés avec comme vice-présidents référents :
- Corlay : M. Jean-Pierre LE BIHAN
- Uzel : M. Yohann HERVO
- Plouguenast-Langast : élection début 2021
- Le Mené : M. Gérard DABOUDET
- Merdrignac : M. Michel ROUVRAIS
- Plémet : M. Romain BOUTRON
- Loudéac : M. Bruno LE BESCAUT
- Guerlédan : M. Hervé LE LU

Le bureau communautaire



Le bureau communautaire est composé de l'ensemble des maires. Cependant, les maires délégués et les conseillers départementaux peuvent y participer et donner leur avis.

C'est une instance décisionnelle et de débats sur les actions en cours et en préparation. Il propose les sujets à inscrire à l'ordre du jour du conseil communautaire pour décision.

LES DATES POUR DÉBUT 2021

- le 2 février
- le 9 mars
- le 6 avril



Le conseil communautaire



Le conseil communautaire est l'assemblée délibérante. Il est composé des maires et d'élus communaux.

Il règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence de la communauté de communes.

Le conseil communautaire est notamment décisionnaire sur :
- le budget et les comptes administratifs ;
- les projets et orientations d'aménagement et de développement du territoire.

Il se réunit tous les 2 mois lors de séances publiques.

Depuis 2020, il est possible de les suivre en direct via Lifesize. Le lien est disponible sur le compte Facebook et le site Internet de Loudéac communauté.

LES DATES POUR DÉBUT 2021

- le 2 février
- le 9 mars



Les commissions thématiques



Les commissions thématiques sont formées par le conseil communautaire. Elles sont organisées en fonction des compétences de l'EPCI et présidées par les vice-présidents.
Elles ont en charge la préparation des projets et le suivi des actions.
Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision, elle formulent des propositions.

13 commissions
- Finances.
- Économie emploi.
- Tourisme.
- Action sociale, santé et mobilité (petite enfance, enfance-jeunesse, services à la personne, logement social).
- Urbanisme et Habitat.
- Eau et assainissement.
- Collecte, gestion et valorisation économique et environnementale des déchets.
- Agriculture, environnement.
- Énergies et développement durable.
- Contractualisation territoriale - aménagement numérique.
- Sports et équipements sportifs d'intérêt communautaire.
- Culture.
- Communication.

L'exécutif communautaire



L'exécutif communautaire se compose du Président et des vice-présidents, qui sont au nombre de 15.

Son rôle est de :
- valider la stratégie communautaire de développement ;
- proposer les points à inscrire à l'ordre du jour des conseils communautaires ;
- faire le point sur le fonctionnement de la communauté de communes (affaires courantes) ;
- étudier les sollicitations reçues par la communauté de communes.

Il se réunit deux fois par mois.

Une action communautaire au service de votre quotidien



Les domaines de compétences



LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES
- Aménagement de l'espace communautaire.
- Développement économique et touristique.
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.
- Aires d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets.
- Assainissement des eaux usées.

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES
- Protection et mise en valeur de l'environnement.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Voirie communautaire.
- Équipements culturels et sportifs communautaires.
- Action sociale d'intérêt communautaire.
- Maison France Services.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES
- Aménagement numérique.
- Services au public.
- Gendarmerie.
- Sauvegarde du patrimoine déclaré d'intérêt communautaire.
- Coopération décentralisée déclarée en partenariat avec des collectivités locales étrangères.
- Enseignement supérieur, recherche et formation.
- Mutualisation des moyens et de personnels avec les communes membres. ■

Ensemble, créons une dynamique de cohésion



PORTRAIT

Xavier HAMON

Président Loudéac communauté
Maire de LE QUILLIO

Xavier HAMON, qui êtes-vous ?
Marié et père de deux enfants, je suis Maire de la commune de LE QUILLIO (559 habitants) depuis 2008. Investi dans des associations locales, convaincu que l'humain doit être au cœur des débats, c'est tout naturellement que j'ai accepté d'exercer deux mandats de vice-président aux affaires sociales au sein de la communauté de communes. Depuis quelques mois, je me suis mis en disponibilité de la fonction publique hospitalière pour me consacrer exclusivement à mes fonctions de Maire et de Président de Loudéac communauté - Bretagne Centre.

Vous venez d'être élu nouveau président de la communauté de communes Loudéac communauté. Quels sont vos premiers ressentis personnels ?
Fier d'avoir été élu Président autour d'un projet communautaire qui se voulait rassembleur, solidaire, loin de clivages qui nuisent aux intérêts de notre beau territoire. Je suis né et j'ai choisi de vivre ici : je souhaite aujourd'hui transmettre à tous cette envie de « goûter » au Centre-Bretagne !

Quelle vision du territoire anime votre mandat ?
La vision d'un territoire vivant qui se prend en main et qui saura davantage montrer ses atouts plutôt que d'entendre parler de ses faiblesses. La vision d'un territoire où, communes et communauté de communes, trouveront leur juste place, avec un esprit de partage et de solidarité financière mais aussi sociale. La vision d'une communauté de communes qui saura conserver son dynamisme économique, défendre son système agri-agro industriel, préserver sa vitalité associative, mettre en avant son patrimoine naturel et culturel, développer ses services à la population.

Pour remplir ces objectifs, comment s'organise la nouvelle équipe communautaire ?
La nouvelle équipe est représentative des espaces ou bassins de vie de Loudéac communauté - Bretagne Centre. Composée de vice-présidents et de conseillers délégués, elle rassemble des hommes et des femmes issus d'horizons divers, motivés et impliqués dans leurs dossiers respectifs.

" Vivre, travailler, se divertir, découvrir, partager notre histoire et notre identité seront les maîtres mots de notre programme de développement."

Comment envisagez-vous la question de l'économie et du tourisme au cœur de vos priorités ?
Le tourisme fait partie intégrante de notre compétence développement économique au sein de nos statuts. À n'en pas douter, le tourisme sera une des principales voies de diversification économique de notre Centre-Bretagne. Quant à l'économie, je serai un fervent défenseur de notre système agri-agro industriel, de nos différents modes de production agricole, en proposant d'accompagner l'évolution de nos pratiques pour un monde plus respectueux de l'écologie et de l'environnement. Vivre - travailler - se divertir - découvrir - partager notre histoire et notre identité seront les maîtres mots de notre programme de développement.

La mobilité est également un thème fort pour vous. Comment envisagez-vous les futures actions ?
Les mobilités demeurent une problématique majeure au sein de nos espaces ruraux. Il faut être conscient qu'il est beaucoup plus difficile de trouver des alternatives à la voiture en campagne que dans les zones urbaines. Dans nos territoires, les ménages comme les entreprises sont prisonniers de l'usage de la voiture particulière pour assurer la plupart de leurs besoins de mobilité, alors que dans les agglomérations, modes doux et transports collectifs occupent une place de plus en plus déterminante. Nous travaillerons en collaboration avec la Région Bretagne pour améliorer le quotidien des habitants de notre territoire. À nous aussi de nous inspirer des initiatives réussies en France et de les transposer sur Loudéac Communauté - Bretagne Centre.

Dans un contexte général de budgets maîtrisés, y a-t-il la place pour de nouveaux projets fédérateurs pour dynamiser ce territoire à fort potentiel ?
Oui pour des projets structurants mais aussi et surtout pour des projets qui participent à l'attractivité du territoire breton et à l'amélioration de notre cadre de vie. Deux projets me viennent à l'esprit : le projet touristique « Lac de Guerlédan » avec la nécessaire mise en place d'une « conférence du lac » qui réunirait les départements, communes et EPCi concernés et ce que l'on a coutume d'appeler l'inclusion numérique qui permet un meilleur accès aux services via les technologies de l'information et de la communication. S'agissant de ce deuxième exemple, un préalable demeure la finalisation du déploiement de la fibre qui s'achèvera au plus tard en 2026.

Si les communes trouvent une certaine proximité envers les citoyens, ce n'est pas forcément le cas pour les communautés de communes. Y a-t-il une possibilité de rapprocher ce citoyen de la collectivité territoriale sachant que, de plus en plus, c'est là que se prendront toutes les décisions importantes?
L'intercommunalité n'est pas forcément identifiée comme une structure de proximité pourtant elle agit au quotidien sur les communes au travers de ses compétences :
- l'action sociale : de la petite enfance à la dépendance ;
- l'urbanisme et le logement social ;
- l'accompagnement culturel au travers des appels à projets ;
- l'offre sportive (piscine, base sports nature…) ;
- l'assainissement collectif depuis le 1er janvier 2020 ;
- la collecte des déchets ménagers, les déchetteries.

L'expression citoyenne est également permise au travers du conseil de développement ou dans des commissions spécifiques sur les services publics locaux. N'oublions jamais que l'intercommunalité reflète l'expression des 41 communes : elles en constituent le socle ! Il faut donc arrêter de vouloir les opposer ou les comparer.

Quel que soit l'échelon, qu'il soit communal ou intercommunal, notre objectif commun est bien de proposer le meilleur service au meilleur coût pour nos concitoyens. ■

© Falkirk

MODE D'EMPLOI

1 / Téléchargez gratuitement l'application ARZONE sur App Store ou sur Google.

2 / Flashez la photo portant ce symbole avec votre smartphone ou votre tablette.

3 / Découvrez la vidéo !

PAGE CONNECTÉE









UN ASCENSEUR À BATEAUX À GUERLÉDAN

L'étude réalisée par la SCET (Services, Conseil, Expertises et Territoires), filiale de la Banque des Territoires, a été présentée lors d'un conseil communautaire en septembre 2019. Un groupe d'élus et de personnels de la communauté de communes s'est rendu sur le site de l'ascenseur à bateaux de Falkirk en Écosse. Une visite éclair mais suffisante pour se rendre compte de la dimension de « Falkirk Wheel » (la roue de Falkirk).

Cette visite a permis de prendre conscience de la portée économique et touristique d'un tel équipement sur un territoire. La communauté de communes étudie aujourd'hui la possibilité d'une telle réalisation à Guerlédan.

Des études environnementales, géologiques et topographiques sont lancées. D'ores et déjà, des partenaires ont été contactés : la Banque des Territoires, qui suit le projet depuis le début, EDF, des collectivités et EPCI voisins.

Ces premières études conforteront la faisabilité de ce projet d'ascenseur à bateaux, qui permettra de donner une nouvelle dimension non seulement à notre territoire mais aussi à toute la Bretagne. À suivre…



LE VÉLODROME, objectif centre de préparation pour les J.O. 2024

Ce projet, annoncé en 2013, est aujourd'hui lancé par Loudéac communauté et l'ensemble des partenaires associés que sont le Comité de Bretagne de Cyclisme, l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Ville de Loudéac.

Ce vélodrome, à rayonnement national, a toute sa place sur notre territoire, central dans une Bretagne « terre de vélo ». L'arrivée du Tour de France en 2021 à Guerlédan/Mûr-de-Bretagne, la semaine fédérale 2022, une équipe professionnelle, une ambassadrice et grande championne Audrey Cordon Ragot, témoignent de notre attachement au cyclisme.

Le projet est entré dans sa phase opérationnelle avec le lancement du concours de maîtrise d'oeuvre. Un investissement de 12,2 millions d'euros dont 3,7 à la charge de la communauté de communes.

Prévu pour fin 2022, le vélodrome de Loudéac est identifié comme centre de préparation aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Il pourra accueillir des équipes internationales.

Avec la construction du vélodrome, notre territoire démontre toute son ambition pour inscrire Loudéac et l'ensemble de la collectivité dans une dynamique innovante, positive et tournée vers l'avenir.



DES PASSERELLES HIMALAYENNES

Un projet de deux passerelles himalayennes est envisagé au-dessus du lac de Guerlédan. Une étude est en cours et va associer différents partenaires et collectivités : EDF, communautés de communes (Loudéac communauté et Pontivy communauté), les départements des Côtes d'Armor et du Morbihan…

Des passerelles de ce type existent déjà au lac de Monteynard (Isère), à Mazamet (Tarn), à Passy-Mont Blanc (Haute-Savoie) et autres. En permettant au plus grand nombre d'y accéder (randonneurs, P.M.R., cyclistes), ces passerelles ont un véritable impact touristique.

Si l'étude de faisabilité le confirme, ces deux passerelles de 200 m et 400 m valoriseront le site naturel et patrimonial du lac et barrage de Guerlédan en développant les itinéraires de randonnées et la fréquentation touristique.

COVID-19
SOLIDARITÉ AU COEUR DE LA CRISE

Au plus fort de la crise, la solidarité s'est organisée partout sur notre territoire. Entreprises, personnels soignants, anonymes… Malgré les difficultés, chacun s'est engagé pour venir en aide aux plus vulnérables. Zoom sur le CIAS de Loudéac communauté.

UN PREMIER CONFINEMENT...

La période de crise sanitaire qui nous a touchés a été exceptionnelle et sans précédent. La priorité de la communauté de communes a été d'assurer les services publics de première nécessité.

Le printemps approchait et subitement la crise sanitaire liée au Covid-19 s'est déclarée, mi-mars, bousculant les certitudes, le travail et les vies de beaucoup. Rapidement, Loudéac communauté s'est organisé pour continuer à faire fonctionner les services indispensables à la population. Un grand nombre d'entre eux ont continué leur travail de terrain, notamment pour ramasser les déchets, pour accompagner les personnes à domicile, pour assurer le traitement des eaux usées... Au cœur de la crise, communes, Intercommunalité, département et région ont fait bloc pour faire face à cette situation inédite et pour ensuite accompagner la sortie de crise et son plan de relance national. Et dans tous les cas, il aura fallu une bonne dose d'adaptabilité...



Ces invisibles pourtant essentiels

Le personnel des services d'aide et de soins à domicile est sans doute moins connu que ses confrères des hôpitaux ou des Ephad. Pourtant, les aides-soignants et les accompagnants à domicile du CIAS ont aussi été au cœur de la crise sanitaire. Aussi précieux humainement, qu'indispensables à la santé, ces services de portage de repas à domicile et d'aide et de soins aux personnes à domicile ont dû adopter de nouveaux gestes. Tout personnel confondu, ils et elles sont 180 employés du CIAS à arpenter le territoire pour intervenir chez les personnes.

Un métier utile, une diversité dans les besoins d'accompagnement

La période de confinement a été très éprouvante pour les bénéficiaires qui ont été éloignés, voire privés, de leurs proches. Pour pallier à cet isolement subi, Corinne LE PONNER, auxiliaire de vie au SAAD du CIAS de Loudéac communauté, a accompagné un couple de Saint-Caradec, âgé de 91 et 92 ans.

Corinne, à l'aide de sa tablette et d'une application vidéo, a permis au couple de partager des moments de retrouvailles virtuelles et de complicité avec leurs enfants. Ce furent des moments partagés très forts en émotions et emplis de bonheur.

"Je suis ravie d'avoir pu illuminer leur journée, les rendre heureux, et d'avoir pu rassurer leurs enfants !"

Le sentiment d'avoir un métier utile n'a jamais été aussi prégnant qu'en cette période singulière où nous avons pu montrer notre capacité à nous adapter et à répondre à une diversité de besoins d'accompagnement !



GARDEZ LE CONTACT

PUIS UN SECOND…

Fort de ce retour d'expérience et avec la seconde période de confinement, le CIAS de Loudéac communauté a décidé de mettre en place d'une nouvelle prestation d'accompagnement des personnes âgées ou fragiles.

L'idée est que ces dernières puissent garder le contact audio et visuel avec leur famille, souvent éloignée, via des outils numériques (tablettes) durant cette période de confinement et bien au-delà de cette période d'ailleurs ! Grâce à cette proposition de prestation, Évelyne Gaspaillard, vice-présidente en charge des solidarités, souhaite lutter concrètement, en complémentarité avec les actions communales, contre l'isolement des personnes âgées, vulnérables, en leur permettant d'être accompagnées par une intervenante à domicile dans ce temps d'échange familial ou amical que permet des outils de type tablettes et des applications comme Skype – Whatsapp. ■

SERVICES DU CIAS

Aide et soins à domicile	**02 96 66 09 06**
Portage de repas à domicile	**02 96 66 14 61**
Transport à la demande	**02 96 66 09 09**

LES AUTRES SERVICES UTILES, PENSEZ-Y !

VOTRE MAIRIE : pour des questions pratiques dans votre commune

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE (services gratuits)	
Fondation Bon Sauveur (7j/7 • 9 h-17 h)	**02 96 12 12 25**
Croix Rouge	**09 70 28 30 00**
Solitud écoute - Petits Frères des Pauvres (7j/7 - • 15 h-20 h)	**0 800 474 788**
SOS amitié (7j/7 • 24h/24)	**09 72 39 40 50**
SOS Confinement (7j/7 • 9 h-21 h)	**0 800 19 00 00**
CLIC - Service du Département Pour les personnes âgées de plus de 60 ans	**02 96 66 21 06**
Maltraitance personnes âgées **Maltraitance personnes handicapées**	**39 77**

À SAVOIR

UN CHANGEMENT DE COLLECTE, MAIS POURQUOI ?

LE CONSTAT

1 Différents modes de collecte observés sur le territoire
2 Une volonté de mieux trier pour générer des économies (diminution des tonnages, des coûts de transport et d'incinération) et engendrer des recettes liées au tri (bacs jaunes)
3 Une collecte ordures ménagères et tri sélectif qui connaît de plus en plus d'incivilités impliquant des refus de tris engendrant ainsi un coût supplémentaire pour l'EPCI variant de 100 000 à 150 000 € par an.

DE NOUVELLES ORIENTATIONS

L'ÉTUDE
Une étude comparative a été lancée en 2018-2019 sur les modes de collecte. Une analyse comparative a démontré l'avantage financier de passer en prestation de services : une estimation en régie de 2,02 M € contre 1,5 M € en prestation.

LES OBJECTIFS
1. Diminuer le volume de déchets par habitant et par an (objectif : passer de 170 kg à 120 kg)
2. Améliorer la qualité du tri par un mode identique de collecte sur tout le territoire
3. Équiper les habitants en bacs pucés pour préparer le futur (incitatif à horizon 2022-2023)
4. Anticiper le zéro enfouissement et la hausse future de la TGAP[1] « déchets »
5. Développer la collecte de bio-déchets et la pratique du compostage

LA NOUVELLE COLLECTE
Depuis le 1er janvier 2020, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée par le Groupe BRANGEON, entreprise sélectionnée par appel d'offres : 1,6 millions d'euros en 2020 et 1,3 millions d'euros les années suivantes (marché public de « prestation de service » d'une durée de 7 ans).
Ce service couvre l'ensemble du territoire à l'exception des communes de Trémorel, Mérillac, Loscouët-sur-Meu et Saint-Launeuc qui sont historiquement adhérentes au SMICTOM Centre Ouest 35.
Pour les particuliers : des conteneurs individuels pucés « ordures ménagères » et « tri sélectif » pour tous les foyers. Ramassage 1 semaine sur 2 de chaque bac.
Pour les professionnels : une étude personnalisée (choix du volume, du nombre de conteneurs et de la fréquence de la collecte).

[1] TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

DOTATION POUR LES PARTICULIERS

DOTATIONS	OMR		Tri sélectif	
	Choix 1	Choix 2	Choix 1	Choix 2
1 pers.			120 L	
2 pers.	120 L			240 L
3 pers.		240 L	240 L	
4 pers.	240 L			
5 pers.			360 L	
6 pers.	360 L			

LE BUDGET 2021

6,4 millions d'euros

LES DÉPENSES

COLLECTE	DÉCHETTERIES	TRAITEMENTS DES DÉCHETS
1 600 000 € dont 1,3 M € prestation Brangeon	2 100 000 €	2 700 000 €

LES RECETTES

Matières : 100 000 € ; **Locations :** 60 000 € ; **Divers :** 40 000 €

ÉCO-ORGANISME	REOM
950 000 €	La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères équilibre le budget 5 250 000 €

LA REDEVANCE

La redevance est une facture établie, pour les particuliers, sur le volume du conteneur remis et non plus sur la composition familiale. Pour les professionnels, la redevance est calculée sur le nombre et le volume des conteneurs remis ainsi que sur la fréquence de collecte choisie. Elle sera adressée aux propriétaires, propriétaires-bailleurs et aux professionnels.

Pour les particuliers

CONTENEURS	PARTICULIERS	GÎTES	RÉSIDENCES SECONDAIRES	PFA* Part Fixe Adresse Refus de conteneurs
120 L	175 €	101 €	101 €	55 €
240 L	235 €	124 €	124 €	
360 L	295 €	147 €	147 €	

*Montant facturé à tout foyer ayant refusé de s'équiper des nouveaux conteneurs.

Pour les professionnels

CONTENEURS	C0,5 tous les 15 jours	C1 1 fois/semaine	C2 2 fois/semaine	C3 3 fois/semaine
120 L	175 €	219 €	241 €	252 €
240 L	235 €	294 €	323 €	338 €
360 L	295 €	369 €	406 €	424 €
770 L	590 €	738 €	811 €	848 €

PRATIQUE

Pour obtenir vos conteneurs, un numéro :

0 805 95 29 31

POURQUOI UNE AUGMENTATION ?

L'augmentation découle de plusieurs facteurs :
- évolution à la hausse des tarifs de Kerval à la tonne (+ 72 % pour le bois, + 103 % encombrants, + 56 % gravats, + 75 % déchets verts, + 27 % transport rotation) ;
- des recettes matières en constante diminution ;
- un décalage de 1 à 2 années de la perception des recettes ;
- une TGAP[1] qui va augmenter de 2022 à 2025 ;
- des investissements à prévoir sur les installations de Kerval (incinérateur de Planguenoual) ;
- des impayés cumulés de 2 650 000 €.

POUR MIEUX COMPRENDRE...

Mon bac est cassé, comment le remplacer ?
Il est changé gratuitement par le Groupe Brangeon

Mon bac cause un accident, qui est responsable ?
C'est la Responsabilité Civile de l'usager qui intervient

Je ne suis pas collecté en porte à porte car il est impossible de faire demi-tour, comment ça se passe ?
Une aire de stockage a été installée pour le stockage des bacs. Néanmoins, il faut positionner les bacs sur le lieu de collecte comme si on était en porte à porte

Comment positionner mon bac ?
Lorsqu'un marquage est dessiné, positionnez votre conteneur comme indiqué. Pour les autres positionnez votre bac ouverture du conteneur face à la route

• Je suis locataire et je ne suis pas encore équipé : je dois demander à mon propriétaire d'effectuer les démarches

• Je ne suis pas encore équipé : appeler le **0805 95 29 31**

• Je souhaite modifier le volume de mon bac : ce sera possible courant de l'année 2021

• J'ai mal calibré mon bac : si lors de la collecte sont constatés des débordements à répétition, un changement de bac sera imposé par le service de collecte

• J'ai de la rubalise « bac non conforme » apposée sur mon bac : vous devez demander en urgence un nouveau bac pucé.

• Pour rappel, les bacs doivent être présentés la veille et il convient de les laisser jusqu'au lendemain. La collecte a lieu de 4 h le matin à 22 h. Parfois un incident peut générer des retards.

• En cas de non-collecte, appeler Loudéac communauté pour signaler l'anomalie : 02 96 66 40 10

UN TERRITOIRE D'ENTREPRENEURS



Loudéac communauté, un territoire d'entrepreneurs, une équipe dédiée à votre réussite. Avec son expérience et sa réactivité, le service développement économique sait répondre aux exigences de chaque projet.

Le service développement économique de Loudéac communauté accompagne les entreprises du territoire, apporte conseils et expertise aux différentes étapes des projets.
Des missions diverses au service des entrepreneurs :
- accueil et accompagnement des entreprises ;
- gestion des parcs d'activités et commercialisation des terrains ;
- gestion d'un immobilier d'entreprises diversifié et aide à la recherche de locaux d'activités ;
- animation du territoire, organisation d'événements économiques et mise en réseaux ;
- étude des aides économiques mobilisables.

Les dispositifs d'aide

Pour accompagner la dynamique entrepreneuriale, créatrice de richesses et d'emplois pour le territoire, Loudéac communauté propose plusieurs dispositifs d'aides aux investissements pour les entreprises.

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

L'objectif de cette aide est de favoriser la création, la transmission, l'extension ou l'implantation d'activités économiques sur le territoire de Loudéac communauté.
Une aide pour soutenir :
- les achats de bâtiments et travaux immobiliers dans les zones éligibles ;
- les constructions neuves ;
- les entreprises déjà installées souhaitant créer une extension au bâtiment existant.

Cette aide, de 10 à 30 % du montant de l'investissement immobilier, peut atteindre 100 000 €.

PASS COMMERCE ET ARTISANAT

La communauté de communes, soucieuse du maintien, du développement et de la dynamisation de ses entreprises de proximité (artisanat, commerce) sur l'ensemble de son territoire, a voté la création d'une aide spécifique aux TPE du commerce et de l'artisanat.

Ce dispositif a pour vocation de contribuer à soutenir les petites entreprises de proximité qui maillent le territoire et dynamisent les centres-bourgs.
Ce pass concerne les entreprises de moins de 7 salariés et de moins d'1 M € de chiffre d'affaires. Il permet d'ac-

compagner les opérations de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'activités à travers une participation :
- aux travaux de mise aux normes, d'embellissement et d'attractivité ;
- à l'achat d'équipements ou de matériels lorsqu'il s'agit d'une création ou d'une reprise d'activité ;
- aux prestations liées à la stratégie commerciale et numérique.
Financée à part égale par Loudéac communauté et la Région, cette aide peut atteindre 7 500 €.

PASS COMMERCE ET ARTISANAT VOLET NUMÉRIQUE

Valable jusqu'au 30 juin 2021

L'objectif de ce dispositif est d'accompagner les entreprises éligibles au Pass Commerce et Artisanat dans leur développement en prenant en compte les dépenses concourant à la transformation numérique des bénéficiaires (matériels, prestations, formation…).
Financée à part égale par Loudéac communauté et la Région, cette aide peut atteindre 7 500 €.

L'AIDE À LA PREMIÈRE INSTALLATION AGRICOLE

Pour qui ?
- les bénéficiaires de la DJA (Dotation Jeune Agriculteur) âgés de 18 à 40 ans ;
- les agriculteurs de 18 à 40 ans n'ayant pas obtenu la DJA, et les agriculteurs âgés de 40 à 50 ans, sur examen de la demande.
Le futur agriculteur doit faire le dépôt de la demande d'aide avant ses 50 ans et avant son installation.

Dans quel cadre ?
- création d'une exploitation agricole ;
- reprise d'une exploitation à un tiers ;
- reprise d'une exploitation dans un cadre familial ;
- entrée d'un nouveau sociétaire (si première installation).

Sous quelles conditions ?
- le siège d'exploitation (bâtiment d'exploitation - l'outil de production) doit être situé sur le territoire ;
- l'agriculteur doit exercer l'activité à titre principal ;
- être affilié à la MSA en qualité de chef d'exploitation.

Quel montant ?
pour les 18/40 ans : 15 % des investissements - aide plafonnée à 15 000 €
pour les 40/50 ans : 7,5 % des investissements - aide plafonnée à 7 500 €

PLATEFORME INITIATIVE CENTRE BRETAGNE

Un coup de pouce aux créateurs et repreneurs
Pour vous aider à créer ou reprendre une entreprise, la Plateforme Initiative Centre Bretagne peut accorder un prêt d'honneur sans intérêt ni garantie.

Le prêt d'honneur complète le prêt bancaire et en facilite l'obtention. Il est accordé par Initiative Centre Bretagne et varie en fonction de la nature du projet :
- prêt pour la création d'entreprise : le montant est compris entre 3 000 et 12 000 € ;
- prêt pour la reprise d'entreprise : le montant est compris entre 3 000 et 25 000 € ;
- prêt croissance d'entreprise : le montant est compris entre 6 000 et 25 000 € (conditionné à la création de 3 emplois).
Le prêt est obligatoirement associé à un prêt bancaire.
Il s'adresse à tout porteur de projet, seuls les secteurs d'activités agricoles et financiers ne sont pas éligibles.

SOUTIEN AUX PROJETS COLLABORATIFS LABELLISÉS PAR LES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La collectivité intervient en partenariat avec la Région Bretagne dans le financement des projets collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité.

Les projets éligibles sont des projets de « R&D COLLABORATIFS » c'est-à-dire des projets de recherche et développement associant au moins 2 entreprises et au moins un établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche ayant vocation à développer un nouveau produit/service/procédé.
Aide plafonnée à 30 000 €

ZRR

AVANTAGES FISCAUX

Depuis le 1er juillet 2017, l'ensemble de notre territoire est classé en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) jusqu'au 31 décembre 2022.
Quels avantages pour les entreprises ?
Les entreprises nouvelles créées ou reprises bénéficient :
- d'une exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôts sur les sociétés : totale pendant 5 ans, partielle pendant les 3 années suivantes : 75 % la 6e, 50 % la 7e, 25 % la 8e année ;
- d'une exonération de cotisations patronales d'assurances sociales et d'allocations familiales pour l'embauche du 1er au 5e salarié sous certaines conditions.
Quelles entreprises sont concernées ?
Les entreprises, quel que soit leur statut juridique ou leur régime fiscal, créées ou reprises, ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale et comptant moins de 11 salariés en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois.■

Région
BRETAGNE

COVID Résistance

LE FONDS DE SOUTIEN AUX PETITES ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

Pour soutenir l'emploi et la vitalité économique du territoire, Loudéac communauté agit au service des petites entreprises et associations en contribuant au FONDS COVID RESISTANCE en partenariat avec la Région, le Département et la Banque des territoires.

LA BRETAGNE AGIT POUR VOUS

En Bretagne, les collectivités territoriales agissent ensemble au service des petites entreprises et associations. Pour soutenir l'emploi et la vitalité économique des territoires, la Région, les départements et les intercommunalités en Bretagne lancent, avec la Banque des Territoires, le fonds COVID Résistance. Doté de 27,5 M €, il comprend une participation de chaque opérateur à hauteur de 2 € par habitant sur son territoire d'intervention.

Le prêt COVID Résistance vise à apporter aux petites entreprises et associations impactées par la crise sanitaire la trésorerie indispensable à la poursuite de leur activité économique. Pas de sûretés réelles prises sur l'entreprise ou l'association.

Jusqu'à 30 000 €

Montant entre 3 500 € et 30 000 €

Différé 18 mois

Durée fixe de 3 ans avec différé automatique de 18 mois

Taux 0 %

Prêt fixe à taux zéro

Frais 0 €

Sans frais de dossier ni assurance

NOUVELLES MODALITÉS DEPUIS LE 30 NOVEMBRE 2020 :

- Élargissement aux entreprises jusqu'à 20 salariés.
- Augmentation du plafond de prêt à 20 000 €.
- Possibilité de cumul avec le prêt garanti par l'État (PGE).
- Mobilisable jusqu'au 31 Mars 2021.

NOS COMMERÇANTS
ACCUEILLANTS, BRILLANTS & INDÉPENDANTS !



LYDIE
LE DRESSING DE LYDIE

Prêt-à-porter féminin • LOUDÉAC

Originaire de Loudéac, Lydie Le Pottier avait à cœur de créer sa boutique de prêt-à-porter féminin dans sa ville.
En 2020, elle saute le pas après une expérience en tant que responsable auprès d'une grande enseigne de vêtements. Cette commerçante dans l'âme lance donc les démarches pour la création de son magasin, **Le Dressing de Lydie,** spécialisé dans les grandes tailles, mais pas que. Les investissements ont été soutenus par la plateforme Initiative Centre Bretagne avec l'octroi d'un prêt d'honneur.
L'ouverture de sa boutique s'est vue décalée d'un mois en raison du confinement. Ce temps a été mis à profit pour développer sa communication digitale. Toujours active sur les réseaux, la commerçante présente ses nouveautés régulièrement et dispose d'un site internet avec possibilité d'achats en ligne.■

2 place de l'église
22600 LOUDÉAC • 02 96 26 13 43
www.ledressingdelydie.com •



GEOFFREY
GARAGE DES HAUTS CHAMPS

Garage • PLESSALA

Entrepreneur passionné et expert, Geoffrey Rodzko a repris le garage automobile des Hauts Champs en 2011.
Commerçant et artisan de proximité, il propose des services de ventes et réparations de véhicules. Réactif, Geoffrey Rodzko a su adapter son entreprise à une demande en adoptant des prestations supplémentaires de réparations de voitures anciennes et l'adaptation de véhicules destinés aux personnes en situation de handicap.
En 2019, afin d'améliorer son outil de travail et celui de son équipe, Geoffrey Rodzko a fait le choix de réaliser des travaux thermiques, d'embellissement et une extension. Avec le dispositif « Aide à l'immobilier », les investissements ont été subventionnés à hauteur de 30 % par Loudéac communauté.■

6 rue Hauts Champs
22330 LE MENÉ/Plessala
02 96 26 13 43 •



MARGARETH
SECRET DE BEAUTÉ

Institut de beauté • MERDRIGNAC

Le dynamisme, le sourire et le conseil caractérisent cette entrepreneuse.
Margareth Josse est installée à Merdrignac depuis 2004 mais c'est en 2019 qu'elle décide de donner un nouvel élan à son entreprise. Elle a souhaité développer son activité avec un espace lingerie, un espace parfumerie et un espace accessoires.
Désormais Margareth Josse et son équipe peuvent répondre aux différentes attentes des clients avec ce « multi-services » nouvelle génération.
Cette diversification d'activités permet aussi de pérenniser l'entreprise sur le territoire.
Situé en cœur de ville, ce commerce a été accompagné financièrement pour ses investissements. Le « PASS Commerce et Artisanat » a permis à l'entreprise de bénéficier de 30 % de subvention pour les travaux de modernisation.■

9 rue du Morbihan
22230 MERDRIGNAC
02 96 28 48 06 •



SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
02 96 66 09 09

 EntreprendreBretagneCentre

 Initiative-Centre-Bretagne



DIDIER MAREC UN ENTREPRENEUR CONVAINCU

Didier Marec est le dirigeant charismatique et visionnaire de la société « Le Rôtisseur de Guerlédan ». Cette PME est spécialisée dans la fabrication de produits de rôtisserie destinés aux grandes surfaces et d'une gamme de bacon fumé crispy pour la restauration et l'hôtellerie. Les valeurs qu'il incarne et qu'il défend sont au coeur de la culture de son entreprise.

Issu d'une famille d'agriculteur finistérienne, j'ai aujourd'hui 54 ans. J'ai fait des études dans le domaine commercial. Mon premier job : à New York chez un boulanger français. Au départ, j'envisageais d'y rester 15 jours... j'y ai passé 8 mois à enchaîner différents postes dans cette boulangerie ! Je ne peux qu'encourager les jeunes à faire leurs premières expériences après leurs études à l'étranger. À mon retour en France, j'ai intégré l'entreprise Rolland (laiterie) à Plouédern en tant que commercial pendant 3 ans. Puis, le Groupe Bourgoin m'a recruté dans le cadre du lancement de la marque Douce France ; ce fut aussi ma première expérience de management d'une équipe de commerciaux. L'expérience suivante, j'intègre la société Procanar implantée près de Vannes au poste de compte clé national, puis 1 an après, au poste de directeur commercial. Tout était nouveau pour moi, et j'ai eu la chance de me faire accompagner à cette prise de poste par un coach. Cette nouvelle expérience a été une magnifique aventure pendant plus de 7 ans avec un beau projet et une Direction Générale très à l'écoute de ses équipes. Suite au rachat de l'entreprise par la concurrence en 2006, j'ai quitté cette société. J'avais toujours à l'esprit le rêve de créer mon entreprise. Je me suis alors tourné vers la franchise.

"Nos différences font aussi toute notre richesse. "

Au même moment, en mars 2007, naissait mon 4e enfant, une petite fille porteuse de trisomie 21, handicap décelé à la naissance. Avec ma femme, nous avons décidé de différer mon projet d'entreprise et j'ai réintégré un poste de compte clé commercial sur la division surgelé au sein du groupe Unicopa à Languidic. La découverte du monde du handicap est une épreuve mais cela vous apprend aussi beaucoup sur vous et vous fait réfléchir sur vos valeurs personnelles. J'ai ensuite intégré un cabinet spécialisé dans le management et l'accompagnement des dirigeants et équipes de cadres en tant que consultant, puis directeur associé. Là aussi, ce fut une expérience très riche car cela m'a permis de découvrir plein de secteurs d'activités qui m'étaient inconnus. J'étais toujours à l'affût d'une opportunité de reprise et ce fut le cas avec la société Saloir du Daoulas à Mûr-de-Bretagne.

La reprise s'est faite dans la douleur car l'entreprise passait un moment difficile. Avec 2 anciens cadres à la retraite que je connaissais très bien et à qui j'ai proposé d'intégrer le capital, nous avons relevé les manches pour faire repartir cette « belle endormie ». Mais les débuts se sont rapidement avérés extrêmement difficiles à cause des évolutions du marché et des dettes de l'entreprise. Cinq mois après le rachat, mes associés me conseillaient de tout arrêter... Seule ma femme et une autre personne me soutenait dans la poursuite. Je suis allé voir mes clients, un à un, pour leur expliquer la situation et leur demander de me faire confiance : je ne les oublierai jamais. Leur satisfaction est au cœur de notre stratégie. Il est fondamental d'anticiper et de bien comprendre leurs attentes.

Pour faire repartir cette entreprise, je me suis concentré sur les achats et notamment les achats de matières premières. La petite équipe du début m'a fait confiance quand je lui ai expliqué la situation et m'a suivi : cette situation de redressement a été d'une richesse absolue avec mes équipes. L'activité se relevant et nos prises de marchés accélérant le développement de notre chiffre d'affaires, j'ai pu recruter des collaborateurs avec de belles compétences et ai fait progresser des salariés à des postes aujourd'hui clé dans le schéma de prises de décisions. Aujourd'hui j'ai une équipe de cadres, ce qui me permet de prendre le recul nécessaire à tout moment de la vie d'une entreprise. Notre effectif est passé de 12 à 30 collaborateurs. La montée en compétences de ces derniers et leur attachement à l'entreprise sont indispensables. Nos différences font aussi toute notre richesse. La réussite passe avant tout par un travail d'équipe. Et nous avons terminé un gros projet d'agrandissement et de réorganisation du site de production.

Depuis quelques mois, j'ai repris la Charcuterie Bihouée à Plémet : 7 salariés et un savoir-faire exceptionnel. Notre objectif : privilégier les circuits courts. J'ai recruté un charcutier pour perpétuer le savoir-faire. Nous commercialisons nos produits à travers sept marchés avec nos deux camions. La Covid-19 a eu un impact brutal sur les 2 entreprises et il a été nécessaire de prendre des décisions pour faire passer ce mauvais moment. Les 3 partenaires bancaires nous ont accompagné en reportant les échéances des emprunts en cours. Nous avons mis en place l'activité partielle. Ce dispositif exceptionnel nous permet de conserver nos salariés et surtout les compétences de ceux-ci.

Je fais partie du club d'entreprises : l'APM Armor Argoat et avec une vingtaine de chefs d'entreprises, nous nous réunissons tous les mois autour d'experts qui viennent alimenter nos prises de décisions qu'elles soient quotidiennes ou à plus long terme. Sortir de sa société, échanger, confronter ses opinions est essentiel pour mon équilibre. Dans les différents projets liés à mon entreprise, j'ai pu compter sur l'accompagnement du service développement économique de la communauté de communes et la réactivité de leurs services pour répondre à mes différentes problématiques de chef d'entreprise. J'ai pu aussi bénéficier du soutien financier du territoire pour l'agrandissement de nos locaux. La mission des élus est vraiment essentielle pour poursuivre l'attractivité de notre territoire.

ENTRETIEN

Marc Cluzeau, directeur du village vacances du Val de Landrouët, nous présente son parcours et ses projets au sein de l'EPIC en tant que vice-président.



Bretagne Centre Tourisme est un Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC), rattaché à Loudéac communauté.

Il a pour mission l'accueil et l'information touristique, la coordination des partenaires, la promotion et la communication touristique, la commercialisation de produits touristiques et l'organisation de séjours…

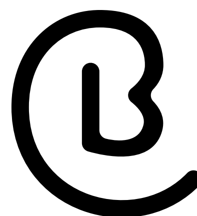
Qui êtes-vous ?
Après des études de communication, de gestion et de tourisme rural, j'ai intégré un groupe d'hôtels et de casinos en tant que responsable communication, animation et commercialisation pendant 15 ans. J'ai ainsi travaillé dans 4 casinos au sein du même groupe.

J'ai toujours eu le projet de diriger un village vacances pour donner du sens à mon métier. J'étais en veille… et j'ai tout de suite répondu à une annonce (de l'ANPE, à l'époque). J'ai passé les entretiens et cela fait à présent 11 ans que j'exerce mes fonctions au sein du village vacances du Val de Landrouët avec beaucoup de plaisir. Il y avait un véritable challenge. J'ai tout de suite été très motivé pour relever ce défi : le site avait besoin de structurer sa communication et d'élargir sa cible. La priorité a été mise sur le marketing et le digital, il fallait diversifier l'offre, notamment vers la commercialisation de séjour de groupes (séminaires, seniors, familles).

J'ai à la base un attrait pour le développement rural, le tourisme social et le milieu associatif. La gestion du Val de Landrouët, qui appartient à la commune de Merdrignac, me permet de conjuguer mes compétences professionnelles et mes aspirations personnelles. Cette structure touristique me donne la possibilité de mettre mes expériences au profit d'un formidable outil de développement du territoire.

Qu'est-ce qui a motivé votre participation à l'EPIC ?
Ce qui est important, c'est de créer des réseaux et ne pas travailler seul, surtout dans le milieu du tourisme. Croiser des retours d'expériences entre professionnels est très enrichissant pour chacun. Confronter nos idées (communicationnelles, techniques, stratégiques) permet d'échanger nos visions à court, moyen et long terme entre professionnels et élus. Sur le terrain, nous sommes confrontés au public en direct et en permanence. Nous pouvons ainsi remonter


© Mathieu RIVRIN



"Bretagne Centre Tourisme : une nouvelle gouvernance incluant les professionnels au service du tourisme"

des informations pour que les décisions prises par les élus correspondent au mieux à la réalité du terrain, aux attentes des personnes accueillies.

En tant que professionnel, de pouvoir échanger en direct avec les élus et d'autres acteurs du territoire est vraiment très important. Se sentir écoutés, partager ses idées et la vision du territoire est une initiative formidable. C'est avec enthousiasme que j'intègre ce projet. Ces échanges entre élus et professionnels seront très bénéfiques pour valoriser notre secteur et enclencher des actions concrètes en faveur du développement touristique. Participer à l'EPIC permet également de sortir « la tête du guidon », de prendre de la hauteur sur notre structure et ainsi d'avoir une vision plus objective. Au-delà de sa propre structure, chaque professionnel est acteur et contribue à l'image et au rayonnement du Centre Bretagne.

Pour ma part, je souhaite apporter mon expérience de terrain et faire profiter de mon expertise commerciale et marketing, participer au débat de l'EPIC et agir pour le territoire. Je pense que le tourisme est l'une des portes principales de valorisation et de développement de l'image de Bretagne Centre.

Qu'en attendez-vous ?
Nous avons eu une réunion de lancement. J'attends que les professionnels soient entendus et qu'on nous aide à avoir une meilleure visibilité sur le territoire national. Pour moi, l'EPIC est un outil de structuration du tourisme du territoire collant au plus près du terrain. Nous devons établir un plan d'actions de communication pour attirer l'attention sur le Centre Bretagne, aux professionnels de commercialiser ensuite leurs prestations.

Quelles perspectives de développement et de promotion souhaiteriez-vous mettre en place sur le territoire ?
Miser sur la communication digitale serait un élément déterminant. Elle nous permettrait la traçabilité de nos actions et d'en connaître l'impact. Le marketing de territoire est une des clés. Même si on ne peut pas se passer du print, une image de territoire se créé par le web, les réseaux et les emailings… Cette valorisation et cette visibilité permettront ensuite aux professionnels de travailler plus efficacement pour valoriser leur propre structure. J'attends de l'EPIC qu'il apporte un vrai focus sur notre territoire.

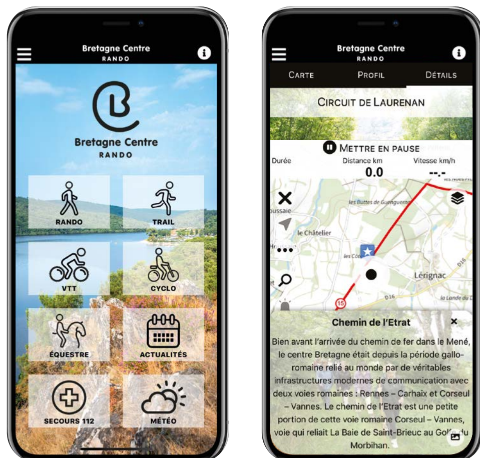
Quel est votre point de vue sur les grands projets ?
Beaucoup sont encore au stade d'ébauche, mais concernant l'ascenseur à bateaux, c'est un formidable projet innovant et porteur ! Associée à une belle communication positive et efficace, notre visibilité n'en serait qu'accrue… Au-delà de l'attraction, ce projet sera un véritable moteur touristique. Une véritable « locomotive » qui pourra avoir un impact économique positif sur toutes les structures professionnelles. Chaque acteur touristique pourra tirer parti de ce projet. Il ne faudra pas attendre tout de l'EPIC. Son rôle est de structurer l'offre et communiquer sur une image dynamique et positive. À chaque professionnel de s'emparer de cette image pour valoriser sa propre structure.



TOURISME

BRETAGNE CENTRE RANDO 

Envie de partir en randonnée plusieurs jours ou simplement de faire une balade de quelques heures sur les chemins du territoire ? L'appli Bretagne Centre Rando est faites pour vous ! Vous pouvez suivre votre tracé et transformer votre téléphone en un GPS de randonnée. Plus besoin de carte papier ou de boussole, vous avez votre smartphone !



L'application Bretagne Centre Rando est totalement **gratuite et disponible sur iOS/Android**, en français et en anglais.

Il n'est pas nécessaire de créer un compte. Vous pouvez bénéficier des nombreuses fonctionnalités : intégration par pratiques sportives, filtres par niveaux de difficultés, les sites de départ, les points d'intérêts, les secours en cas de besoin, la météo locale, l'accès aux cartes, y compris hors réseaux.

N'hésitez pas à partager l'info et profitez pleinement en famille, entre amis, en mode détente ou sportif, des richesses naturelles et patrimoniales de notre magnifique territoire.

Pour retrouver tous les circuits, téléchargez l'application BRETAGNE CENTRE RANDO

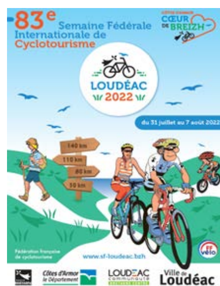




SPORTS

LA SEMAINE FÉDÉRALE DE LOUDÉAC EST SUR DE BONS RAILS !

//31 juillet au 7 août 2022



Une occasion unique en Europe pour les cyclotouristes de se rencontrer et de se retrouver pour échanger !

Confinement, déconfinement, reconfinement difficile pour de nombreuses associations de se projeter par ces temps incertains.

Pour autant, l'équipe organisatrice de la semaine fédérale de cyclotourisme à Loudéac ne perd pas de vue son objectif !

En effet, ce rassemblement important accueillera plus de 12 000 cyclotouristes, ce qui demande une sacrée logistique, notamment au niveau de l'hébergement. Un camping provisoire sera installé autour de l'hippodrome, mais un complément d'hébergements chez l'habitant est nécessaire. Intéressés ? N'hésitez pas à contacter l'équipe dédiée !



83e Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme

RECHERCHE HÉBERGEMENT CHEZ L'HABITANT

→ Vous disposez
- D'une maison
- D'un appartement
- D'une ou plusieurs chambres disponibles

Du 30 Juillet au 07 Août 2022

Alors recevez un ou plusieurs Cyclotouristes chez vous !



→ Contacts

MICHEL Jean Gildas
13, Rue de la Ville Néant
22360 LANGUEUX
Tél : 07 61 45 66 30

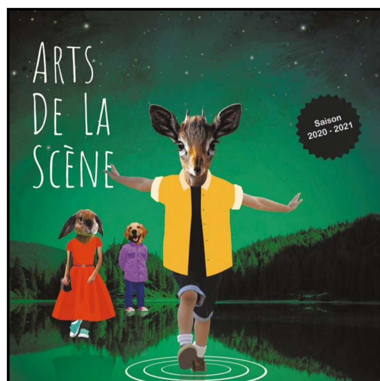
GEORGELIN Michel
5, Rue du Berry
22360 LANGUEUX
Tél : 06 42 90 40 50

Mail : hebergementsf2022@gmail.com





UN TERRITOIRE, 3 SALLES DE SPECTACLE



CLOWN/MUSIQUE
Samedi 13 février • 19 h 30
Dîner spectacle/Carte blanche Galapiat Cirque
La Brise de la Pastille « revisitée »
THÉÂTRE & MARIONNETTE
Mardi 16 février • 15 h
Compagnie Hop ! hop ! hop !
Robinsonne ou le mirage de Vendredi
CHANSON
Dimanche 11 avril • 17 h
Lou Casa
Lou Casa, Barbara & Brel
CHANSON
Samedi 27 mars • 20 h 45
Yves Duteil
MARIONNETTE & MUSIQUE
Mardi 13 avril • 10 h 30
Cie Le Mouton Carré
Ficelle
une odyssée tissée de petits bouts…
FABLE ITINÉRANTE/PERFORMANCE PARTAGÉE/IMMERSION ARTISTIQUE
Dimanche 13 juin • 15 h
Cie Les Ribines
Pays dérivés
Les échos de la rigole

Kastell d'Ô
Place du Champ de foire
22460 UZEL • 09 62 08 39 53
kastelldo@orange.fr
www.sallekastelldo-uzel.com
Kastelldo



COMÉDIE MUSICALE DU 21e SIÈCLE
Samedi 9 janvier • 20 h 30
Pilot Fishes
The Siberian trombinoscope
THÉÂTRE CLOWNESQUE & MUSICAL
Mardi 12 janvier • 10 h 30 • 14 h 30
Jo coop Cie **Jean-Pierre et le loup**
CONCERT FAMILIAL
Vendredi 15 janvier • 14 h 30 • 20 h 30
Nid de coucou **Masques et tuba**
CONCERT
Samedi 13 février • 20 h 30
Lenn Production **Diane Tell**
DANSE/NUMÉRIQUE
Mardi 16 mars • 9 h 30 • 10 h 45
Cie Atche **L'arbre à pixels**
HUMOUR
Samedi 20 mars • 20 h 30
Cie Chon **Jeanne et Gabrielle**
CLOWN
Vendredi 26 mars • 20 h 30
Cie les Diptik (Suisse) **Hang up**
THÉÂTRE
Mardi 13 avril • 10 h 30 • 14 h 30
Théâtre du Totem **Fils d'immigrés**
JONGLERIE
Samedi 17 avril • 20 h 30
Cie les Invendus **Accroche-toi si tu peux**
CONTE, MUSIQUE & MARIONNETTE
Vendredi 28 mai • 20 h 30 • Langourla
Samedi 29 mai • 20 h 30 • Plessala
Cie Autre Direction **Le petit théâtre**

Centre culturel Mosaïque
Rue des musiciens
22330 LE MENÉ/Collinée
02 96 31 7 69 • mosaique@mene.fr
www.mene.fr/le-centre-culturel-mosaique/ • centre.mosaique



THÉÂTRE Vendredi 5 février • 20 h 45
Compagnie Instant(s)
Le jeu de l'amour et du hasard
Séance scolaire complète à 14 h
report du 4 décembre
THÉÂTRE Mardi 9 février • 14 h 30
Compagnie Casus Délires
Tous aidants
HUMOUR Dimanche 14 février • 18 h
Laurent Baffie se pose des questions
DANSE/JONGLAGE
Jeudi 18 février • 14 h
Vendredi 19 février • 10 h • 14 h
Compagnies Eskemm & mO3
Contest
Séances scolaires ouvertes à tout public
CHANSON Samedi 6 mars • 20 h 45
Marion Rouxin
L'autre
CHANSON Jeudi 18 mars • 20 h 30
David Delabrosse
(Toujours) deux

REPORTÉ EN 2022

Revue de presse de Stéphane Guillon prévu le 23 janvier et reporté au 1er semestre 2022 (date à confirmer)

Meet Fred par les Compagnies Hijinx Théâtre & Blind Summit prévu le 4 février et reporté en janvier 2022 (date à confirmer)

Palais des Congrès et de la Culture
Boulevard des Priteaux
22600 LOUDÉAC • 02 96 28 65 50
pcc@ville-loudeac.fr
www.pcc-loudeac.fr
pccloudeac

LA CULTURE
Nos rendez-vous !



© Le Moulin à sons

LE MOULIN À SONS
Maison de la Musique du Pays de Loudéac
17 allée du Champ de foire
22600 LOUDÉAC
02 96 28 35 49 • moulinasons@gmail.com
www.moulinasons.fr • Moulin-à-sons

Mardi 19 janvier • 19 h 30
Pêle-même concert par les élèves du Moulin à sons
Vendredi 5 février • 19 h 30
Pêle-même concert par les élèves du Moulin à sons
Samedi 6 février • 19 h 30
Stage harpe celtique (débutants)
Stage Mao
Samedi 13 février • 14 h - 17 h
Stage Batucada
Mardi 23 mars • 19 h 30
Pêle-même concert par les élèves du Moulin à sons

EMIM - ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DU MENÉ
Cyril Tezenas
Manoir du Vieux Bourg
22230 MERDRIGNAC
02 96 26 54 57 • emim@free.fr
www.mene.fr/le-centre-culturel-mosaique/
EMIM-Ecole-de-Musique-Inter-communale-du-Mené

GRAINES DE MUSIQUE
• Maison du Développement
7 rue Sainte-Anne
22320 CORLAY
02 96 29 98 51
• ZA de Toul Houze
Mûr-de-Bretagne
22530 GUERLÉDAN
ema.corlay@gmail.com
https://emacorlay.wixsite.com
musiquecorlay





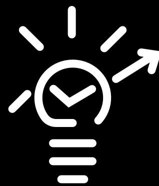
Pour toute diffusion d'information, contacter le service communication : j.menard@loudeac-communaute.bzh

Les dates de cet agenda sont annoncées sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire. N'hésitez pas à prendre les informations nécessaires au préalable auprès de la structure concernée.

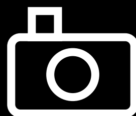
Vous êtes...



HABITANT



ENTREPRENEUR



TOURISTE

Bientôt en ligne

www.bretagnecentre.bzh